

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Séance du 27 novembre 2025 – 17 heures 30*

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Saint-Jean-de-Luz s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François IRIGOYEN, Président

Administrateurs en exercice : 16

Nombre de présents : 10

N° 6

Objet : TARIF REDUIT CANTINE SCOLAIRE, ACCUEIL DE LOISIRS ET MINI-CAMPS CENTRE SOCIAL SAGARDIAN, CLASSES DE NEIGE, COURS D'ETE, CLUB ADOS – MODIFICATION DES TRANCHES DES QUOTIENTS FAMILIAUX

Présents

M IRIGOYEN - Mme MORICE – Mme DEBARBIEUX – M ALVAREZ  
Mme ZUGARRAMURDI – M BIVES-TOURON – Mme LEDESMA  
Mme BIDART-LABROUSSE – M ARTOLA – Mme TINAUD-NOUVIAN

Pouvoirs

Mme FOURNIER-DULAC à Mme BIDART-LABROUSSE  
Mme ALBISTUR à M BIVES-TOURON

Absente excusée

Mme DELQUE  
M BOIVIN  
Mme CHAUFFARD

Absent

Mme GONZALO

~~Acte exécutoire  
Certifié conforme à l'original  
Le Président  
Par déléguation, le Vice-Président~~

***Le procès verbal de la dernière séance est lu et approuvé sans observation***

**N° 6 - TARIF REDUIT CANTINE SCOLAIRE, ACCUEIL DE LOISIRS ET MINI-CAMPS CENTRE SOCIAL SAGARDIAN, CLASSES DE NEIGE, COURS D'ETE, CLUS ADOS – MODIFICATION DES TRANCHES DES QUOTIENTS FAMILIAUX**

Monsieur Jean-François IRIGOYEN, Président du centre communal d'action sociale de Saint-Jean-de-Luz, expose,

Par délibération en date du 24 novembre 2022, le conseil d'administration a voté les barèmes suivants :

Pour la cantine :

Quotient Familial C.A.F.	Participations des Familles	Participations du CCAS
Jusqu'à 500 euros	1,00 €	Prix du repas Mairie Moins Montant du tarif dégressif
de 501 à 800 euros	2,16 €	
de 801 à 950 euros	2,72 €	
de 951 à 1250 euros	3,26 €	
Plus de 1250 euros	3,75 €	Aucune participation

Pour l'accueil de loisirs Sagardian :

Quotient Familial C.A.F.	Participations CCAS	Participations Familles
Jusqu'à 500 euros	50 % du prix de journée	Prix de journée du centre de loisir sans hébergement ou mini-camps moins participations journalières de la CAF et du CCAS
de 501 à 800 euros	30 % du prix de journée	
de 801 à 950 euros	25 % du prix de journée	
de 951 à 1250 euros	20 % du prix de journée	
Plus de 1250 euros	aucune participation	Prix de journée du CLSH

Pour la classe de neige :

Quotient Familial	Participations CCAS au prix de journée	Participations Familles au prix de journée
Jusqu'à 500 €	70 %	30 %
de 501 à 800 €	55	45 %
de 801 à 950 €	50	50 %
de 951 à 1250 €	40	60 %
+ 1250 €	Aucune participation	100 %

Pour les cours d'été :

Quotient Familial C.A.F.	Participations CCAS
Jusqu'à 500,00 €	50 % du tarif
de 501 à 800,00 €	30 % du tarif
de 801 à 950,00 €	25 % du tarif
de 951 à 1250,00 €	20 % du tarif
+ 1250,00 €	aucune participation

Pour le club ados

Tranches de ressources (selon Quotient Familial de l'attestation de paiement de la CAF ou, à défaut, avis d'imposition)	Séjours ski 3 jours – 2 nuits			Séjours 2 jours – 1 nuit		
	Tarif pour les familles (après déduction des aides)	Aide CCAS	Aide CAF	Tarif pour les familles (après déduction des aides)	Aide CCAS	Aide CAF

QF supérieur à 1 250 €	180 €			90 €		
QF de 951 à 1 250 €	144 €	36 €		72 €	18 €	
QF de 801 à 950 €	135 €	45 €		67.50 €	22.5 €	
QF de 501 à 800 €	100,80 €	43,20 €	36 €	46,20 €	19,80 €	24 €
QF jusqu'à à 500 €	72 €	72 €	36 €	33 €	33 €	24 €

Au regard de l'évolution annuelle des minimas sociaux (+6,38%) et l'évolution du salaire net moyen (+5,9%), il apparaît opportun de modifier les tranches de ressources définies pour éviter une hausse des tarifs pour les familles sans évolution significative de leur situation.

Ainsi, il est proposé au conseil d'administration d'approuver les nouveaux barèmes suivants :

Pour la cantine :

Quotient Familial C.A.F.	Participations des Familles	Participations du CCAS
Jusqu'à 550 euros	1,00 €	Prix du repas Mairie Moins Montant du tarif dégressif
de 551 à 850 euros	2,16 €	
de 851 à 1020 euros	2,72 €	
de 1021 à 1350 euros	3,26 €	
Plus de 1350 euros	3,75 €	Aucune participation

Pour l'accueil de loisirs Sagardian :

Quotient Familial C.A.F.	Participations CCAS	Participations Familles
Jusqu'à 550 euros	50 % du prix de journée	Prix de journée du centre de loisir sans hébergement ou mini-camps moins participations journalières de la CAF et du CCAS
de 551 à 850 euros	30 % du prix de journée	
de 851 à 1020 euros	25 % du prix de journée	
de 1021 à 1350 euros	20 % du prix de journée	
Plus de 1350 euros	aucune participation	Prix de journée du CLSH

Pour la classe de neige :

Quotient Familial	Participations CCAS au prix de journée	Participations Familles au prix de journée
Jusqu'à 550 €	70 %	30 %
de 551 à 850 €	55	45 %
de 851 à 1020 €	50	50 %
de 1021 à 1350 €	40	60 %
+ 1350 €	Aucune participation	100 %

Pour les cours d'été :

Quotient Familial C.A.F.	Participations CCAS
Jusqu'à 550,00 €	50 % du tarif
de 551 à 850,00 €	30 % du tarif
de 851 à 1020,00 €	25 % du tarif
de 1021 à 1350,00 €	20 % du tarif
+ 1350,00 €	aucune participation

Pour le club ados

Tranches de ressources (selon Quotient Familial de l'attestation de paiement de la CAF ou, à défaut, avis d'imposition)	Séjours ski 3 jours – 2 nuits			Séjours 2 jours – 1 nuit		
	Tarif pour les familles (après déduction des aides)	Aide CCAS	Aide CAF	Tarif pour les familles (après déduction des aides)	Aide CCAS	Aide CAF
QF supérieur à 1 350 €	180 €			90 €		
QF de 1021 à 1 350 €	144 €	36 €		72 €	18 €	
QF de 851 à 1020 €	135 €	45 €		67.50 €	22.5 €	
QF de 551 à 850 €	100,80 €	43,20 €	36 €	46,20 €	19,80 €	24 €
QF jusqu'à à 550 €	72 €	72 €	36 €	33 €	33 €	24 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- après en avoir délibéré
- approuve les nouveaux barèmes détaillés ci-dessus

Adopté à l'unanimité

Le Président du CCAS  
Jean-François IRIGOYEN

